

# Chronique musicale

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Eidgenössische Sängszeitung = Revue de la Société fédérale de chant**

Band (Jahr): **35 (1971)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il me serait agréable que dans chacune de ces 23 sociétés soit désigné un responsable qui transmette à la rédaction les faits marquants de la vie de la chorale. Pour le moment ce sont les journaux que je lis qui me fournissent la matière de notre rubrique sur deux colonnes.

Une collaboration au sens où je l'entends n'a rien d'utopique, mais elle serait très sympathique et profitable à tous.

R. Rohrer, rédacteur

### *Chronique musicale*

#### *Séance du Comité central*

Les 23 et 24 octobre 1970, le Comité central s'est réuni à Winterthour. A l'ordre du jour figurait la résolution du nouveau règlement de fête pour Zurich 1973.

Deux Romands ont été désignés à la Commission de rédaction de ce règlement, ce sont: MM. Robert Mermoud et François Sauvageat.

#### *Renouveau de la musique à l'école*

Le Comité suisse pour le renouveau de la musique à l'école est maintenant désigné, il se compose de:

Président: M. Max Diethelm

Membres: MM. Théodore Diener, Balsthal, Hans Erismann, Pfaffhausen, Jacques Chapuis, Delémont, Willi Gohl, Winterthour, Harry Graf, Zurich, Fritz Muggler, Zurich, Jean-Jacques Rapin, Lausanne, Edwin Villiger, Schaffhouse.

#### *Chronique nécrologique*

M. Reinhold Bellmann est décédé à Vevey dans sa 91<sup>e</sup> année. Né à Winterthour le 17 mars 1880, M. Bellmann a accompli toute sa scolarité à Vevey avant d'entreprendre des études de piano et de chant qu'il couronna en 1904 par un diplôme du Conservatoire royal de Dresde. Revenu à Vevey il dirigea plusieurs chorales, dont le Männerchor Riviera qui lui décerna en 1970 le titre de directeur d'honneur.



*Union  
des Associations chorales suisses*

#### *Conférence à Olten*

Le 31 octobre 1970, à Olten, eut lieu une conférence d'un jour, laquelle a réuni les présidents et directeurs de musique de

l'UACS. Fort bien fréquentée, ladite conférence avait pour but principal une orientation générale sur les plans pour propagande de la musique à l'école.

Sur ce thème, trois orateurs prirent la parole, à savoir: MM. Hans Erismann, Zurich, Edwin Villiger, Schaffhouse, et Jean-Jacques Rapin, Lausanne. Les exposés ayant été traduits, ceux-ci paraissent en entier dans le numéro de ce mois. Dans la discussion qui suivit, le président central, Monsieur Diethelm, prit la parole pour dire sa satisfaction au sujet de la solution qui sera apportée et, d'autre part, d'encourager encore plus la jeunesse à chanter et à rechercher le contact quelque peu perdu.

Monsieur Alfred Seiler, président du jour, remercia les associations valaisanne, lucernoise et saint-galloise d'avoir donné la possibilité à des chœurs de jeunes de participer à diverses fêtes cantonales de chant. Pour 1971, il doit en être de même!

La journée suisse réservée au chant aura pour date le 2 mai. L'association cantonale bernoise représentera les chanteurs à la radio.

Une augmentation des cotisations est en perspective, ceci afin de pouvoir surtout financer les chœurs des jeunes.



... natürlich eine HEIMGARTNER-FAHNE  
Heimgartner & Co., Zürcherstraße 37,  
9500 Wil. Telefon (073) 22 37 11